

Patrimoine Un chèque de 80 000 euros pour la collégiale de Thann

Édouard Heinrich, le président de la Fondation pour la sauvegarde la collégiale a remis, hier matin, au maire de Thann, Jean-Pierre Baeumler, un nouveau chèque de 80 000 €.

La fondation pour la rénovation de la collégiale de Thann a remis, hier matin, un nouveau chèque de 80 000 euros. Pour cette remise, les adjoints Monique Stozik et Jean-Jacques Wersinger, Jean-Jacques Altmeyer, directeur des services, Pierre Baechelen, président du conseil de fabrique, MM. Pascal Eckert, président du Rotary et Alain Vidal membre de la fondation s'étaient retrouvés au centre administratif.



Jean-Pierre Baeumler a reçu le chèque de 80 000 euros des mains / Photo André Maller
d'Édouard Heinrich (à droite).

Édouard Heinrich a exprimé sa satisfaction de matérialiser de cette façon le système de la fondation, donnant une nouvelle raison, pour continuer à provoquer une prise de conscience tant de la part des particuliers que de l'État,

de la Région, du Département et de la Ville. Il a annoncé que les travaux de sauvegarde vont arriver à leur phase finale mais que la restauration, notamment du portail nord, sera le prochain objectif important.

Il a également exprimé sa satisfaction devant les excellentes relations entre la ville et la fondation.

Le maire, heureux de ce beau cadeau de Noël de la fondation, grâce à la rigueur de sa gestion, a insisté — tout comme Édouard Heinrich — sur la nécessité imposée à l'architecte des monuments historiques d'avoir toujours un dossier prêt pour mettre à profit toutes les opportunités.

À noter enfin que tous les donateurs qui voudraient encore bénéficier de la remise d'impôts sur leurs dons pour l'année 2010 (elle est de 66 % de la somme versée) devront faire parvenir leur donation, avant le 31 décembre, par un chèque libellé à l'ordre la Fondation pour la Collégiale, à l'adresse suivante : 35, de la rue du Général de Gaulle à Thann.